



Document élaboré par Mesdames
Nathalie Schmid-Nichols et Sylvie Wampfler-Bénayoun, chargées de cours,
Sylvie Tissot et Anne-Françoise Wittgenstein Mani, professeures HES

I. A propos de l'organisation psychomotrice du sujet

Ainsi que l'évoquent des auteurs comme C. Koupernik & R. Dailly (In *Le développement neuropsychique du nourrisson, 1968*), « dès la naissance, il y a un rapport étroit entre motilité, connaissance et affectivité ; c'est une des raisons probablement qui fait que « (...) la neurologie et la psychiatrie de l'enfant sont si déroutantes, si spéciales (...), la raison principale est dans la rapidité de la maturation du cerveau, encore très immature à la naissance dans l'espèce humaine ».

Le terme de « développement » désigne l'ensemble des phénomènes maturatifs des fonctions cérébrales, maturation qui va se poursuivre jusqu'à l'âge adulte dans tous les domaines contrôlés par le cerveau, fonction motrice, cognitive, langagière, intégration sensorielle, structuration psychique. La maturation est si rapide, si puissante, qu'elle modifie chaque jour qui passe les capacités de l'enfant, avec la fluidité qui évoque la célèbre constatation du philosophe grec Héraclite à propos de ses études sur l'eau : « Tout coule » ». (C. Amiel-Tison & J. Gosselin, *In Démarche clinique en neurologie du développement, 2004*, Avant propos.)

Il faut noter cependant que la notion de développement ne concerne pas uniquement la période de l'enfance ; la notion d'organisation psychomotrice permet ainsi de concevoir le sujet en lien avec son environnement et le développement de la personne à tous les âges de la vie.

A travers leurs interventions (investigation, évaluation, thérapie, mesures pédo-thérapeutiques/ médico-thérapeutiques, conseils, soutien) auprès des jeunes enfants, des enfants d'âge scolaire, des adolescents, comme auprès des adultes et des adultes âgés, les professionnel-le-s de la psychomotricité s'intéressent à l'organisation des fonctions et au fonctionnement psychomoteur de la personne dans une perspective développementale, considérant la façon dont le sujet s'est organisé dans l'environnement et l'entourage relationnel qui est le sien.

Les thérapeutes en psychomotricité utilisent différents moyens et démarches méthodologiques, leurs permettant d'observer, décrire, et penser les rapports étroits « qu'entretiennent entre elles les diverses fonctions : tonus, motricité, vie émotionnelle, langage gestuel et parlé, orientation spatiale » (Ajuriaguerra, 1959, p.427).

A l'issue de l'investigation, ils vont rendre compte de la façon dont le bébé/ l'enfant/ le jeune (versus l'adulte/ l'adulte âgé) s'est organisé dans son environnement et son entourage relationnel. Les professionnels de la psychomotricité évaluent le niveau d'organisation des fonctions et le fonctionnement psychomoteur en s'intéressant à *l'interaction entre les domaines de développement de la pensée, du psychisme, de la perception et du mouvement*.

L'organisation psychomotrice et le développement psychomoteur d'une personne (possibilités/ capacités ; difficultés/ limitations) s'articulent autour de 3 plans :

- **Le plan des coordinations**, compris comme l'ensemble des capacités sensorielles, toniques et motrice, se développe à partir des structures neuro-motrices et témoignant d'un travail d'appropriation et d'instrumentation émanant de l'activité du sujet. Ces capacités se déclinent en compétences sensori-motrices, globales et fines, contribuant au développement du redressement, de l'équilibre et des conduites organisées en fonction d'un but (praxies).



- **Le plan de l'ajustement**, compris comme le développement de formes d'harmonisation tonique, émotionnelle et rythmique lors d'échanges avec l'environnement et l'entourage relationnel, conduit à des compétences de communication affective, de synchronie et d'accordage.
- **Le plan de l'anticipation**, correspondant à une organisation fondée sur des mises en relation sensorielles, affectives et mentales, se décline en capacités à organiser des perceptions, à connaître et comprendre les rapports à l'espace et au temps, à se représenter et symboliser les expériences.

Les rapports et liens qu'entretiennent ces trois plans témoignent du degré d'intégration et d'adaptation des conduites du sujet et de la nature de l'organisation psychomotrice qui les sous-tend. Ces liaisons évoluent de façon constante au cours de la vie d'une personne et fonction des expériences qu'elle rencontre.

Dans leurs interventions, les psychomotricien-ne-s mettent en place des dispositifs permettant des approches conjointes de ces différents plans qui, eux, sont toujours intriqués.

Ils-elles sont formé-e-s à mettre en place des mesures variées, ainsi que divers dispositifs permettant « que plusieurs modèles de référence puissent se côtoyer dans une action conjointe de soin ». (J. Richard, L. Rubio, 1995, Masson, Paris, in *La thérapie psychomotrice*) ; ces interventions peuvent avoir un caractère préventif, éducatif, rééducatif et/ ou thérapeutique.

| COORDINATION : | AJUSTEMENT : | ANTICIPATION : |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - coordinations sensorimotrices ; - coordinations intermodales ; - jonctions des plans corporels (hémicorps, haut-bas du corps, etc.) : transferts des points d'appui, croisement du plan médian ; rotation-épaules/ ceintures/ bassin ; enroulement, descente des mains; etc. ; - coordinations et dissociations motrices ; - construction de l'axe corporel ; - praxies ; - coordination des espaces et des points de vue ; | <ul style="list-style-type: none"> - harmonisation des fonctions toniques et de la vie émotionnelle et affective ; - synchronisation des échanges, accordage affectif ; - attention conjointe ; - régulation tonico-émotionnelle ; - compétences dialogiques et communicatives ; - développement de conduites sociales ; - rapport à soi-même (à son corps, l'image de soi, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> - organisation des sensations en perceptions et en représentations ; - structuration spatio-temporelle : connaissance et compréhension des rapports à l'espace et au temps ; - symbolisation des expériences en les structurant, leurs donnant sens et en pouvant les évoquer. |



Les motifs conduisant à une demande d'investigation adressée à un-e psychomotricien-ne sont divers et dépendent de l'âge de la personne qui consulte, de la plainte de l'entourage, lorsqu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents ; pour chaque situation les demandes doivent être contextualisées, le plus souvent, la ou les personnes de référence évoquant leurs préoccupations à propos de l'un, l'autre ou plusieurs des comportements/ conduites suivantes :

- La manière dont le bébé/ l'enfant/ le jeune/ l'adulte/ l'adulte âgé bouge et se comporte corporellement en lien avec ce que l'on attendrait à son âge ou en rapport avec la norme (il/ elle n'est pas harmonieux-se dans ses mouvements, il/ elle n'est pas stable du point de vue de l'équilibre corporel, ; il/elle se mord, s'inflige des scarifications, se met en danger corporellement, a des troubles alimentaires,)
Plans de la coordination, de l'ajustement et de l'anticipation
- Ses activités spontanées, ses jeux ne correspondent pas à ceux de son âge (il/elle ne joue pas, ne réalise pas les activités que j'attendrais...)
Plans de l'ajustement et de l'anticipation
- Son comportement tonique et son rythme ne sont pas adaptés, ajustés (il/ elle est inhibé- passif- calme/ instable-agité- impulsif/ tendu-détendu/-trop tendu- trop détendu/variations des rythmiques/ ajustement au rythmes de l'autre, ...)
Plans de l'ajustement et de la coordination.
- Son attitude tonique et posturale n'est pas habituelle (il est ouvert/ fermé/ rigide, ...)
Plan de l'ajustement
- Sa capacité à entreprendre, organiser et mener à terme des activités seul et/ ou avec les autres/ spontanément ou non, est entravée. ; son attention est labile (il / elle commence quelque chose, ne termine rien/ ne réussit pas à terminer son activité- ou ne peut pas faire durer-longtemps son action)
Plans de l'anticipation et de la coordination.
- Son adresse avec les mains, les pieds, en général. (il/ elle est gauche, maladroit-e, pas à l'aise dans ses gestes...).
- *Plans de l'anticipation et de la coordination.*
- Sa capacité à gérer la relation avec ses pairs, avec les adultes (distances interpersonnelles/ coopération duelle, en groupe, etc.) (il/ elle n'est pas à bonne distance des autres, il/ elle n'a pas d'amis, ...)
Plans de l'ajustement et de l'anticipation.
- Ses possibilités d'utiliser ses canaux sensoriels (vue, audition, toucher) pour s'organiser et interagir avec/ dans son environnement (il/ elle ne s'oriente pas vers la personne qui parle, il/ elle ne regarde pas ce qu'on lui montre, il/ elle ne prend pas les objets...)
Plans de la coordination et de l'ajustement.
- Ses possibilités de se repérer dans un environnement familier ou non (il/ elle a de la peine à se repérer, ...)
Plans de la coordination, de l'ajustement et de l'anticipation
- Ses possibilités de s'orienter spatialement et temporellement (il/ elle a de la peine à s'orienter ...).
- *Plans de la coordination et de l'anticipation*
- Ses possibilités de représentation et de symbolisation (imitation par le mouvement, graphisme, dessin, mise en mots, jeu symbolique, etc.) sont altérées.
Plan de l'anticipation
- Ses capacités d'évocation mentale et d'apprentissage et/ ou ses possibilités d'identifier/ d'évoquer ses émotions dans l'échange/ de partager son ressenti, ses préoccupations sont insuffisamment/ trop développées (rapport à soi, à l'autre, etc.)
Plan de l'ajustement et de l'anticipation



Lors du signalement, du premier contact ou d'une rencontre ultérieure, il sera important de vérifier si, du point de vue de la personne de référence :

- les capacités/ limitations évoquées se manifestent plus particulièrement dans certains contextes, et, si oui, lesquelles et dans quel-s contexte-s.
- Si les capacités/ limitations s'estompent / disparaissent, plus particulièrement dans certains contextes et, si oui, lesquelles et dans quel-s contexte-s ?